ARTS, LETTRES, LANGUES

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires "A" (littéraire)

Lettres

Niveau d'étude visé
BAC

Durée
1 an

Composante(s)
Pôle Formation tout au long de la vie

Langue(s) d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Enseignements

Présentation

Présentation du DAEU:

Télécharger le fichier «Réunion d'information DAEU 2023-24 compressé.pdf» (2.3 Mo)

GUIDES D'INSCRIPTION VIDEO 2024/2025 à venir

Cliquez sur les guides d'inscription 2023/2024 ci-dessous:

Le DAEU, passeport pour l'université et la reprise des études

Créé par décret en 1994, faisant suite à l'ESEU (Examen Spécial d'Entrée à l'Université), cette formation accueille environ 200 personnes par année. Autant d'adultes qui

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 mai 2024

trouvent au sein de l'université la possibilité de reprendre le chemin des études, tout au long de la vie...

En obtenant votre DAEU "A", vous pourrez accéder à des études supérieures, des écoles ou des organismes de formation professionnelle, préparer un concours de catégorie B et C, faire évoluer votre carrière, valoriser votre parcours professionnelle, enrichir votre culture générale et renforcer votre confiance en vous.

Le **D**iplôme d'**A**ccès aux **É**tudes **U**niversitaires **confère les mêmes droits que le baccalauréat** (soit un diplôme de niveau IV).

Le candidat doit s'informer pour savoir si l'orientation post-DAEU envisagée est accessible avec un DAEU A (littéraire) ou un DAEU B (scientifique). L'Université Bordeaux Montaigne propose le **DAEU Littéraire,** notamment conseillé pour des études dans des domaines tels que les sciences humaines et sociales, langues, paramédical, droit, économie, gestion, administration...

Il est accessible à toute personne **non titulaire du baccalauréat (général ou professionnel)**, âgée d'au moins 20 ans l'année d'obtention du diplôme et justifiant d'au moins 12 mois de cotisation à la sécurité sociale à l'inscription.

Rentrée 2024/2025

Réunion d'information collective + test de français

Le vendredi 24 mai 2024 de 9h à 12h (Amphi Cirot)

Présence OBLIGATOIRE et sur INSCRIPTION (au plus tard le : 23 mai) via lien ci-après

lien sans aménagements : ici

lien AVEC aménagements : ici

(nous transmettre les anciens aménagements ou la notification MDPH à daeu@u-bordeaux-montaigne.fr)

-> Voir le ***plan de l'Université Bordeaux Montaigne***

La région Nouvelle-Aquitaine est partenaire du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires Littéraire.

Objectifs

Obtenir un équivalent du baccalauréat

Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

Région Nouvelle Aquitaine

Organisation

Organisation

Le DAEU "A" à l'Université Bordeaux Montaigne

Quelles matières ?

4 matières sont **nécessaires pour valider le DAEU**.

Vous devez donc choisir en plus du français, trois matières dont une langue vivante et au moins une matière générale. Le contenu des matières qui se trouve dans la rubrique "Enseignements" pourra vous aider à faire ce choix parmi :

2 modules obligatoires : Le français et une langue Vivante (Anglais ou Espagnol - Niveau 3ème requis)

2 matières à choisir parmi (une seule langue en plus possible) :

- **pour la formation en présentiel :** Histoire, Géographie, Philosophie, Mathématiques, Anglais ou espagnol (si non choisi en première langue)

- **pour la formation à distance :** Histoire, Géographie, Anglais ou espagnol (si non choisi en première langue)

Comment préparer son DAEU «A» ?

Cette formation de 227H suit le rythme d'une année universitaire et se déroule de septembre à mai. Il existe **deux modalités de préparation** du diplôme en présentiel ou à distance.

En Présentiel : vous suivez les cours à l'université. Ils se déroulent du lundi au jeudi de 18h à 20h et le vendredi toute la journée, à raison de **2h par matière et par semaine.** L'assiduité aux cours sera complétée par un travail personnel guidé.

À distance (nombre de place limité à 40) :

public prioritaire : Salarié (+de 20h/semaine), domicile à plus de 50kms de l'Université, chargé de famille, stagiaire en situation de handicap

vous travaillez en autonomie. Vous gérez votre temps de travail et un tutorat est assuré tout au long de votre formation. Les cours et exercices sont téléchargeables via la plateforme e-campus et vous êtes accompagné·e par vos enseignants par mail.

Néanmoins, la journée de rentrée, ainsi que des regroupements pédagogiques (5 par an) sont organisés à l'Université durant l'année afin de faciliter les échanges.

Vous avez accès (de n'importe quel ordinateur connecté à Internet) aux supports pédagogiques et ressources électroniques de la formation et de l'Université (dictionnaires, encyclopédies, livres, revues…), grâce à votre adresse mail étudiante (etu.u-bordeaux-montaigne.fr).

IMPORTANT : Quel que soit le mode de préparation choisi, **tous les candidats devront composer à l'Université pour l'examen final**. Il n'est pas organisé en externe ou à l'étranger.

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC)

L'évaluation est identique que vous suiviez la formation en présentiel, ou à distance.

L'**obtention du DAEU** se fait par :

- une partie de **contrôle continu** (2 devoirs coef 1 et 1 examen blanc coef 2) représentant **40%** de la note finale

- et un **examen en fin de formation** en avril/mai comptant pour **60%**.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 mai 2024

Tout au long de l'année, 4 à 5 **devoirs d'entrainement** sont proposés par matière. Ils permettent au candidat de se préparer à l'épreuve et d'obtenir des corrections et des conseils personnalisés par l'enseignant en charge de la matière.

Un **examen blanc** dans chaque matière est organisé dans les conditions de l'examen. Ce devoir sur table se déroule à l'Université et est intégré à la session d'examen de semestre 1 de l'Université, 1 ère quinzaine de janvier. Les sujets et les corrections sont proposés par les enseignants chargés des cours.

Quel mode d'examen final choisir ?

Il existe deux manières d'obtenir votre diplôme: **le mode global ou capitalisable.**

Le mode **global :** vous préparez et présentez les 4 matières sur l'année, vous êtes reçu si vous obtenez **10/20 de moyenne pour l'ensemble des 4 matières**.

Le mode **capitalisable:** vous présentez **1, 2 ou 3 matières chaque année.** Il vous faudra alors obtenir **10/20 à chaque matière.** Vous obtiendrez votre diplôme lorsque vous aurez validé les 4 matières dans un délai maximum de 4 ans.

Le rattrapage

Pour les candidats ajournés à la 1ère session de l'examen, une **session de rattrapage est organisée en juin.**

Les candidats inscrits en mode **global** repassent **uniquement** les **matières** dont la note a été **inférieure à 10/20** lors de la 1ère session. La moyenne est recalculée avec les meilleures notes obtenues (les 2 sessions confondues). En revanche, **aucune note n'est reportée d'une année sur l'autre.** En cas d'ajournement à l'issue de la session de rattrapage, si un candidat souhaite se réinscrire, il devra repasser l'intégralité de l'examen**.**

Les candidats inscrits en mode **capitalisable repassent chaque matière non obtenue** à la 1ère session (note inférieure à 10/20). Les modules validés seront **conservés 4 années**.

Quelque soit le mode d'examen choisi, le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne doit pas excéder 4 années.

Télécharger le fichier «MECC DAEU 2023-2024-V0.pdf» (68.4 Ko)

Aménagements particuliers

Réussir sa scolarité en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous devez prendre contact avec nous, par **mail** à daeu@u-bordeaux-montaigne.fr **ET** à handicap@u-bordeaux-montaigne.fr, **avant d'entreprendre toute démarche** d'inscription

Admission

Capacité d'accueil

Uniquement pour la Formation à distance : limitée à 40 places

Public cible

A qui s'adresse le DAEU ?

A **toute personne non titulaire du baccalauréat** (général ou professionnel) ou titre équivalent

Les **ressortissants étrangers** répondant aux conditions définies dans les conditions d'accès doivent être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année du diplôme.

Si vous êtes en **situation de handicap**, vous devez prendre contact avec nous, par **mail** à daeu@u-bordeaux-montaigne.fr **ET** à handicap@u-bordeaux-montaigne.fr, **avant d'entreprendre toute démarche** d'inscription

Conditions d'accès

Avoir interrompu vos études initiales depuis au moins 2 ans et

* **soit avoir au moins 20 ans** au 1er octobre de l'année civile de la délivrance du diplôme (19 ans à l'inscription) **et justifier de 1 année d'activité professionnelle** au moment de la candidature).

  Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle : le service civique, l'exercice d'une activité sportive de haut niveau, l'inscription au Pôle Emploi ou à la Mission Locale, ainsi que toute période consacrée à l'éducation d'un enfant. Les pièces justificatives sont à fournir.
* **soit avoir au moins 24 ans** au 1er octobre de l'année civile de la délivrance du diplôme (23 ans à l'inscription).

Rentrée 2024/2025

Réunion d'information collective + test de français

Le jeudi 23 mai 2024 **ANNULE**

NOUVELLE DATE COMMUNIQUÉE DÉBUT MAI

Présence OBLIGATOIRE et sur INSCRIPTION
(au plus tard : date à venir) via lien ci-après

lien sans aménagements : à venir

lien AVEC aménagements : à venir

(nous transmettre les anciens aménagements ou la notification MDPH à daeu@u-bordeaux-montaigne.fr)

-> Voir le ***plan de l'Université Bordeaux Montaigne***

Comment s'inscrire au DAEU ?

L'admission et l'inscription administrative **sont entièrement dématérialisées**

IMPORTANT : L'inscription est ANNUELLE. Tout candidat qui souhaite se réinscrire (dans le cadre du DAEU capitalisable ou en cas d'ajournement au mode global) doit suivre chaque année la procédure complète ci-dessous (règlement compris).

Se réinscrire : veuillez adresser une demande de réinscription par mail, en indiquant vos nom, prénom, date et lieu de naissance, ainsi que la date de votre dernière inscription au diplôme, à daeu@u-bordeaux-montaigne.fr

NB : si vous avez été inscrit(e) dans une Université autre que Bordeaux Montaigne, veuillez suivre la procédure de 1ère inscription et demander un transfert de dossier à votre établissement d'origine

S'inscrire pour la 1ère fois au DAEU : une procédure en plusieurs étapes

REUNION D'INFORMATION OBLIGATOIRE à l'Université avec TEST de positionnement en français

Etape 1 / CANDIDATURE sur **APOFLUX du 21 mai au 1er juillet 2024**

Etape 2 / INSCRIPTION ADMINISTRATIVE sur **APOGEE du 12 au 26 juillet puis du 19 août au 13 septembre 2024**

Etape 3 / VALIDATION DE L'INSCRIPTION voir les modalités dans le guide ci-après

GUIDE pour l'inscription 2024/2025 à venir

Téléchargez cette procédure d'inscription au DAEU au format PDF

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 mai 2024

DOSSIER de candidature à téléverser sur Apoflux

Téléchargez ce dossier de candidature au DAEU au format PDF

Dates de formation : du vendredi 20 septembre 2024 au lundi 30 juin 2025

Journée de **rentrée, en présentiel** à l'Université (y compris pour la formation à distance), **présence obligatoire :**

Vendredi 20 septembre pour la formation en présentiel

Samedi 21 septembre pour la formation à distance

Début des cours le lundi 23 septembre

Ateliers de méthodologie : samedi **28 septembre 2024**

Niveau d'entrée : Autres

Niveau d'entrée obligatoire : Oui

Pré-requis nécessaires

Fin de 3ème

Maitrise correcte de la **langue française niveau B2** (orthographe, conjugaison, grammaire, syntaxe)

Test de français obligatoire (voir : Guide pour l'inscription)

Assister à la réunion d'information à l'Université : **nouvelle date à venir** (23 mai 2024 matin ANNULE**)**

Date de début d'inscription : 21 mai 2024

Date de fin d'inscription : 1 juil. 2024

Date de début de la formation : 23 sept. 2024

Droits de scolarité

Tarifs 2024/2025

Vous allez trouvez ci dessous les tarifs détaillés du DAEU. En plus du coût de la formation, il vous faudra vous acquittez des **Droits d'inscription à l'université** qui sont **NON INCLUS** (donné par le Ministère début juillet - 170€ pour 2023/2024)

Financement par une Prise en charge : 2.156,50€

soit pour un mode global (les 4 matières sur l'année = 227h) 9,50€ de l'heure

Financement personnel sans redevance minimale et CPF : 1.475,50€

soit pour un mode global (les 4 matières sur l'année = 227h) : 6,50€ de l'heure

Financement personnel bénéficiant de la Redevance Minimale (*) : 544,80€

soit pour un mode global (les 4 matières sur l'année = 227h) : 2,40€ de l'heure

(*) **redevance minimale** : seuls les stagiaires en **financement personnel** peuvent prétendre à la redevance minimale. Celle-ci est assujettie à conditions de ressources (fournir avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023). Le seuil d'attribution est le revenu fiscal de référence du foyer auquel est rattaché le stagiaire divisé par le nombre de parts du foyer (dernière feuille d'imposition à fournir). Celui-ci doit être inférieur à 18000€ (voir procédure complète à télécharger)

Financement

(voir les modalités de chacun des cas dans la procédure à télécharger ci-dessus)

* **Financement personnel** (ou auto-financement)

* **Mobilisation de votre CPF via la plateforme "mon compte formation"** (mode global obligatoire) : vous devez instruire la demande sur la plateforme **au plus tard 11 jours avant le début de la formation** (15 jours en cas d'abondement Pôle Emploi)
* **Financement par prise en charge** (Employeur, Pôle Emploi, etc, sans passer par la plate forme "mon compte formation")
* **Région Nouvelle Aquitaine (s***ous réserve de validation par la Région Nouvelle Aquitaine de la demande de subvention en mai 2024) : **formation en présentiel obligatoire***

Et après

Poursuites d'études

Que faire après le DAEU ?

Le pôle formation tout au long de la vie, en collaboration avec la direction orientation, stages et insertion professionnelle, met en place chaque année un dispositif particulièrement adapté aux adultes en reprise d'études pour permettre aux stagiaires du DAEU de :

1. Savoir accéder aux ressources documentaires disponibles à l'université pour bien choisir ses études supérieures.
2. Connaître les personnes disponibles pour toute information ou conseil en matière d'études supérieures.
3. Connaître le calendrier des salons et journées d'information sur l'enseignement supérieur.
4. Avoir un interlocuteur pour toute aide au montage d'un dossier complexe, type candidature à un D.U.T. ou B.T.S. ou autre formation à recrutement sélectif.
5. Mener à bien et dans les délais les démarches de candidature et d'inscription dans les diverses filières.

Ce dispositif est lancé chaque année lors d'une **réunion** publique **d'information** qui se tient **en décembre. Tous les stagiaires y sont conviés**, aussi bien ceux du présentiel que ceux qui suivent le DAEU à distance. Ils sont informés via la plate-forme numérique e-campus. Ils reçoivent également l'adresse électronique d'un enseignant-conseiller en formation continue qu'ils peuvent contacter à tout moment.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Accueil DAEU

daeu@u-bordeaux-montaigne.fr

Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

Région Nouvelle Aquitaine

Lieu(x)

Bordeaux et agglomération

Programme

Enseignements

Matière 1 : Francais

Français (FAD)

Choix de la langue obligatoire (FAD)

- Anglais
- Espagnol

Choix matières 3 et 4

Histoire (FAD)

Géographie (FAD)

Mathématiques

Philosophie

Choix d'une seconde langue

- Anglais
- Espagnol
- Italien

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 mai 2024